

JUIN 2020

Le Copyright en 7 points

"Le copyright en 7 points" de [Florence Devouard](#)

est mis à disposition selon les termes de la licence

[Creative Commons Attribution - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.](#)



Le copyright en 7 points

SOMMAIRE

1. Pourquoi le copyright ?
2. Où s'applique le copyright ?
3. Quelles oeuvres peuvent être sous copyright ?
4. Différences entre copyright, trademarks et brevets
5. Droits accordés par le copyright
6. Exceptions et limitations
7. Le domaine public





1. Pourquoi le copyright ?





Le **copyright** fournit un ensemble de **droits exclusifs** à l'auteur d'une oeuvre.

Cela signifie que personne ne peut utiliser, réviser, modifier, distribuer l'oeuvre sans que l'auteur initial ait donné sa permission.

**COPYRIGHT VEUT
LITTERALEMENT DIRE
"DROIT DE COPIER"**

LE COPYRIGHT, APPROCHE UTILITAIRE

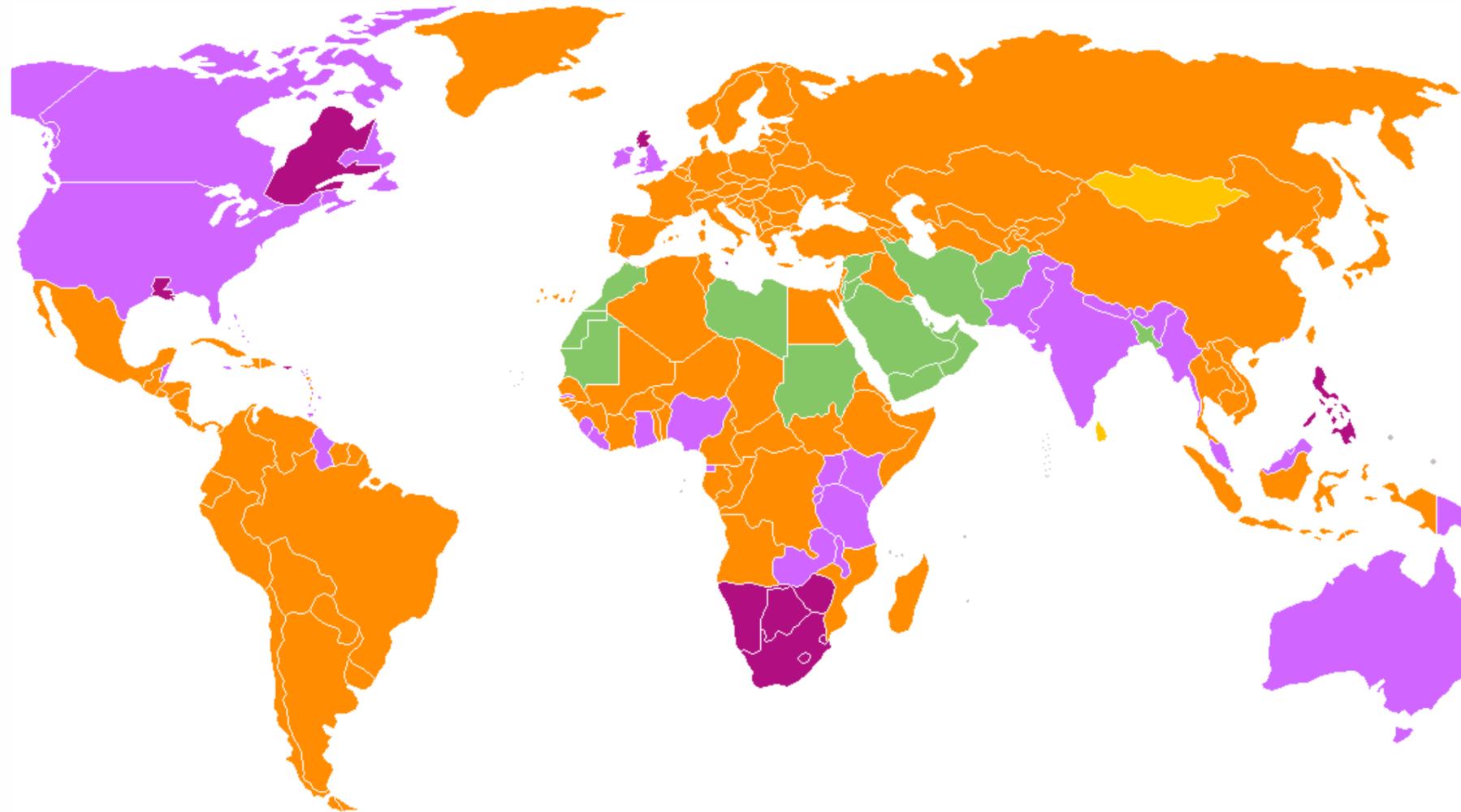
Le copyright offre un facteur de motivation d'ordre économique pour les créateurs

But: encourager la création de nouvelles oeuvres

LE COPYRIGHT, APPROCHE MORALE

Le copyright assure l'attribution de leur oeuvre au créateur et préserve l'intégrité de l'oeuvre

But: reconnaître et protéger la connexion existante entre les créateurs et leur oeuvre



Les systèmes juridiques dans le monde

- Common law
- Droit romano-civiliste
- Droit coutumier
- Droit musulman
- Bijuridisme (Droit civiliste et Common law)

2. Où s'applique le copyright ?

LE COPYRIGHT, APPLIQUÉ PAR LES PAYS DE COMMON LAW, EST LE CONCEPT ÉQUIVALENT AU DROIT D'AUTEUR DANS LES PAYS SUIVANT LE DROIT CIVIL

Depuis la Convention de Berne (165 pays adhérents), droit d'auteur et copyright sont en grande partie harmonisés.

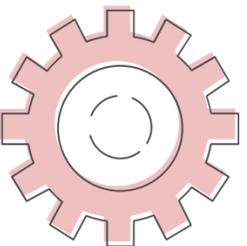
COMMON LAW

Systeme juridique dont les regles sont principalement edictees par les tribunaux au fur et a mesure des decisions individuelles.

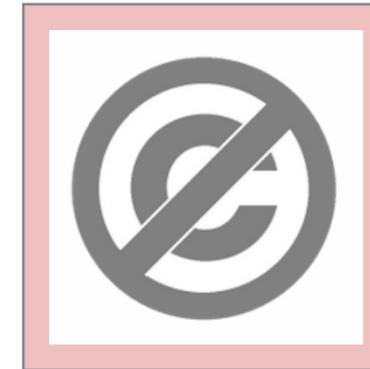
La jurisprudence est ainsi la principale source du droit et la regle du precedent oblige les juges a suivre les decisions prises anterieurement par les tribunaux. Les systemes de common law laissent toutefois place a de nombreuses lois.

DROIT CIVIL

Systeme juridique qui puise ses origines dans le droit romain et qui constitue un systeme complet de regles, qui sont habituellement codifiees, et qui sont appliquees et interpretees par des juges civils.



3. Quelles oeuvres peuvent être sous copyright ?



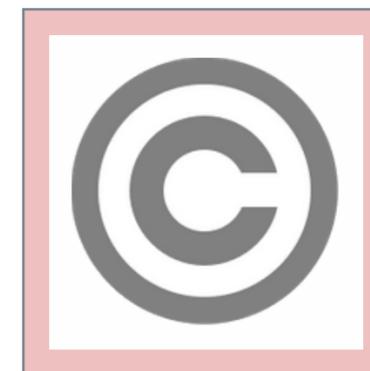
Le copyright ne protège pas les idées ou les faits



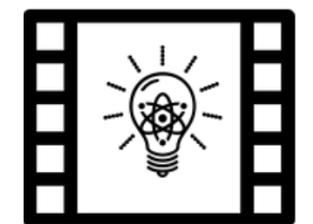
$E=MC^2$

ECRITS LITTÉRAIRES, ARTISTIQUES, SCIENTIFIQUES, OEUVRES AUDIOVISUELLES, DRAMATIQUES, GRAPHIQUES, COMPOSITIONS MUSICALES, DESSINS, OEUVRES D'ARCHITECTURE, OEUVRES D'ART APPLIQUÉ, LOGICIELS, ET LEURS ADAPTATIONS ET TRADUCTIONS...

(CETTE LISTE DÉPEND DE LA JURISDICTION)



Le copyright protège l'expression des idées et des faits





Avec l'apparition de l'imprimerie au xve siècle, les premiers monopoles d'exploitation sur les œuvres ont été accordés par lettres patentes.
Auteur inconnu. Domaine public

BON A SAVOIR

Le copyright exige la fixation matérielle des œuvres, sur un dessin, une partition musicale, une vidéo, un fichier informatique, ou tout autre support.

L'enregistrement officiel de l'œuvre n'est pas nécessaire.

Le titulaire du copyright peut être l'auteur, le producteur ou l'éditeur de l'œuvre.

L'employeur ? Ca dépend...

4. Différences entre copyright, trademarks et brevets

TOUS RELÈVENT DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE



Brevet

Il protège les idées et les inventions. Il donne au créateur ou à l'inventeur des droits exclusifs qui empêchent que d'autres personnes fabriquent, utilisent, ou tirent un quelconque profit de l'invention ou de l'innovation sans son consentement. Le monopole d'exploitation sur l'invention brevetée dure, en principe et au maximum, 20 ans après la date de dépôt. Un brevet est obligatoirement déposé.

Copyright

Il protège uniquement les œuvres créatives, les expressions significativement créatives de faits et d'idées. L'enregistrement officiel de l'œuvre n'est pas nécessaire car l'attribution est automatique.

Trademarks

La marque est un signe (symbole, logo, dessin, mot, phrase, couleur, son ou combinaison de ceux-ci), permettant de distinguer les produits ou services distribués par un acteur, des produits ou services identiques ou similaires des concurrents.

Elle confère un monopole d'exploitation de la marque pour le type de produits ou services qu'elle accompagne. Elle peut être enregistrée (R) ou pas (TM).

Cas d'étude sur un logo

- De nombreux logos ne sont pas protégés par le copyright car ne sont pas considérés comme suffisamment créatifs
- En revanche, ils peuvent être protégés par un nom de marque, enregistré ou pas



Le logo du groupe Orange S.A. ne relève pas du copyright car n'atteint pas la limite minimale considérée comme relevant de créativité. En revanche, il relève du droit des marques.

5. *Droits accordés par le copyright*

Le droit moral :

- permet de revendiquer la paternité de l'oeuvre
- permet de s'opposer à toute mutilation, déformation ou modification qui serait préjudiciable à l'honneur ou à la réputation de l'auteur
- transmissible aux héritiers à la mort de l'auteur
- susceptible d'aliénation : l'auteur peut y renoncer (dans certains pays)

En France, on y ajoute Le droit de retrait et de repentir

Les droits patrimoniaux confèrent le droit exclusif d'exercer et d'autoriser des tiers à exercer les actes suivants :

- la reproduction de l'oeuvre,
- le droit de faire des adaptations et des arrangements de l'oeuvre originale,
- la distribution de copies de l'oeuvre au public (vente, location, prêt, cession), sous quelque forme que ce soit,
- la représentation publique de l'oeuvre, avec quelque procédé que ce soit.

Les 3 principes fondamentaux de la Convention de Berne

1

Le **traitement national** :

les œuvres ayant pour pays d'origine l'un des États contractants doivent bénéficier dans chacun des autres États contractants de la même protection que celle qui est accordée par lui aux œuvres de ses propres nationaux

2

La **protection automatique** :

la protection ne doit être subordonnée à l'accomplissement d'aucune formalité

3

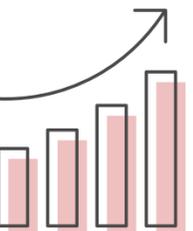
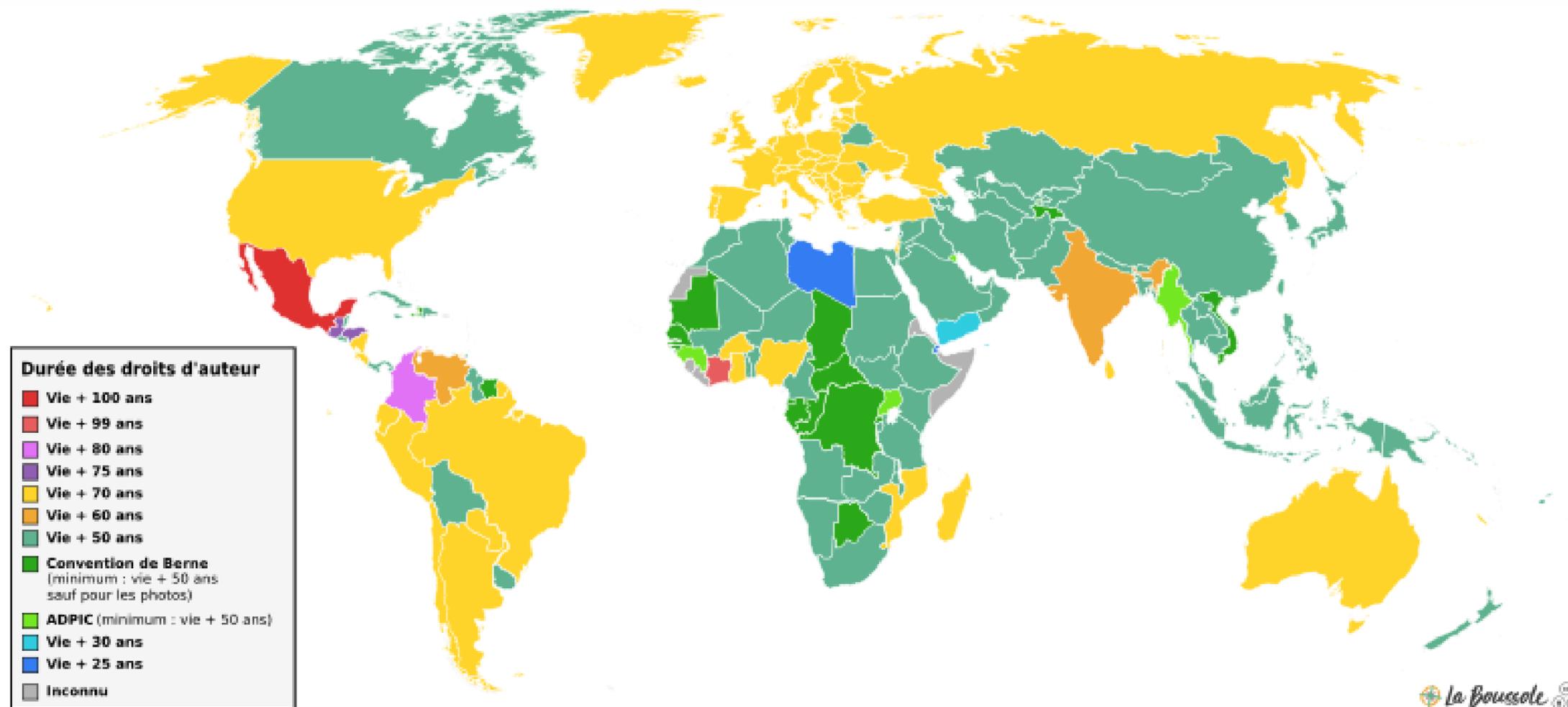
L'**indépendance de la protection** :

elle est indépendante de l'existence de la protection dans le pays d'origine de l'œuvre

Durée des protections

RÈGLE GÉNÉRALE
CONCERNANT LA DURÉE
DE PROTECTION
ACCORDÉE : 50 ANS
APRÈS LA MORT DE
L'AUTEUR (BERNE)

Il existe des exceptions... et surtout
les pays sont libres de choisir des
durées plus longues





6. Exemptions et limitations

CAS SPÉCIAUX OÙ DES ŒUVRES PROTÉGÉES PEUVENT ÊTRE UTILISÉES SANS L'AUTORISATION DU TITULAIRE DU DROIT D'AUTEUR ET SANS LE PAIEMENT D'UNE RÉMUNÉRATION.

... pourvu que cela ne porte pas atteinte à l'exploitation normale de l'œuvre ni ne cause un préjudice injustifié aux intérêts légitimes de l'auteur.

Les deux approches des limitations et exclusions

En listant les usages spécifiques exclus du champ du copyright

- + bénéfice de la clarté sur ce qui est autorisé et ce qui constitue une violation de copyright
- limité à ce qui est précisément sur la liste...

Par ex. l'exception pédagogique

Au moyen de règles flexibles basées sur un test à 3 étapes (Berne)

- + couvre d'avantages d'usages
- une plus grande incertitude juridique

Par exemple le fair use aux Etats-Unis, basé sur 4 critères (factors).

Fair use ("usage loyal") et Fair dealing ("utilisation équitable") constituent des exceptions plus larges que celles qui sont appliquées dans les pays de droit civil. Alors que les exceptions au droit d'auteur sont limitativement énumérées dans la loi, et sont d'interprétation stricte, le fair use donne aux tribunaux le pouvoir d'apprécier au cas par cas si l'usage d'une œuvre est loyal ("fair").



Exemple du Fair Use aux Etats-Unis

**LE FAIR-USE EST
DÉTERMINÉ AU MOYEN
D'UN TEST À 4 CRITÈRES**

Un juge fédéral considère

- 1) L'objectif et la nature afin de déterminer l'intention et la motivation de l'usage
- 2) La nature de l'oeuvre
- 3) La quantité et l'importance de l'emprunt à l'oeuvre protégée
- 4) L'effet sur la valeur de l'oeuvre

Exemple de l'usage du Fair Use sur Wikipédia

- **Wikipédia** est publié sous licence libre : interdiction d'ajouter du texte ou des images sous copyright
- Mais certaines images sous copyright sont jugées "importantes" dans un contexte encyclopédique
- Les contributeurs sont soumis aux lois de leur pays d'origine et doivent respecter les choix de chaque version linguistique
- Par exemple, choix voté par la communauté
 - sur la wikipédia anglophone, le fair use est autorisé
 - sur la wikipédia francophone, le fair use est interdit



© Photo by Alfred Eisenstaedt, taken on V-J Day, 1945 (from Life Magazine)

Considérée fair use car

- 1) unique
- 2) basse résolution
- 3) historique
- 4) valeur éducative
- 5) peu d'impact sur la valorisation commerciale

Lien: [Position de chaque version linguistique de Wikipédia au regard du Fair Use](#)

COPYRIGHT EXCEPTIONS

5.1 Temporary acts of reproduction

5.2(a) Photocopying/photo-reproduction

5.2(b) Private copying

5.2(c) Reproductions by Libraries, Archives & Museums

5.2(d) Ephemeral recordings made by broadcasters

5.2(e) Reproduction of broadcasts by social institutions

5.3(a) Illustration for teaching or scientific research

5.3(b) Use for the benefit of people with a disability

5.3(c) Reporting by the press on current events

5.3(d) Quotation for criticism or review

5.3(e) Use for public security purposes

5.3(f) Use of public speeches and public lectures

5.3(g) Use during religious or official celebrations

5.3(h) Use of works of architecture or sculptures in public spaces

5.3(i) Incidental inclusion

5.3(j) Use for advertising the exhibition or sale of works of art

5.3(k) Use for the purpose of caricature, parody or pastiche

5.3(l) Use for the demonstration or repair of equipment

5.3(m) Use for the purpose of reconstructing a building

5.3(n) Use for the purpose of research or private study

5.3(o) Pre-existing exceptions of minor importance

Reproducing and making available of orphan works

■ Implemented ■ Partly Implemented
■ Not Implemented ■ Unknown



Limitations et exemptions en France

Les principales utilisations que l'auteur ne peut interdire après divulgation sont...

- Les **représentations privées et gratuites** effectuées exclusivement dans un cercle de famille ;
- L'**exception de copie privée**

Sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source :

- Les analyses et **courtes citations** justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées ;
- Les **revues de presse** ;
- La diffusion, même intégrale, par la voie de presse ou de télédiffusion, à titre d'information d'actualité, des **discours destinés au public** prononcés dans les assemblées politiques, administratives, judiciaires ou académiques, ainsi que dans les réunions publiques d'ordre politique et les cérémonies officielles ;
- Les reproductions, intégrales ou partielles d'œuvres d'art graphiques ou plastiques destinées à figurer dans le **catalogue d'une vente judiciaire** effectuée en France pour les exemplaires mis à la disposition du public avant la vente dans le seul but de décrire les œuvres d'art mises en vente ;
- L'**exception pédagogique**, qui permet la représentation ou la reproduction d'extraits d'œuvres, à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, à l'exclusion de toute activité ludique ou récréative. Le public auquel cette représentation ou cette reproduction est destinée doit être composé majoritairement d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés, et l'utilisation de cette représentation ou cette reproduction ne doit pas donner lieu à aucune exploitation commerciale. Enfin cette utilisation doit être compensée par une rémunération négociée sur une base forfaitaire sans préjudice de la cession du droit de reproduction par reprographie. Cette exception au droit d'auteur ne s'applique pas aux œuvres conçues à des fins pédagogiques, aux éditions numériques de l'écrit ou aux partitions de musique ;
- **La parodie, le pastiche et la caricature**, compte tenu des lois du genre ;
- Sous certaines conditions, la reproduction et la représentation par des personnes morales et par les établissements ouverts au public, tels que bibliothèques, archives, centres de documentation et espaces culturels multimédia, en vue d'une consultation strictement personnelle de l'œuvre par des **personnes handicapées** ;
- La reproduction d'une œuvre, effectuée à des **fins de conservation** ou destinée à préserver les conditions de sa consultation sur place par des bibliothèques accessibles au public, par des musées ou par des services d'archives, sous réserve que ceux-ci ne recherchent aucun avantage économique ou commercial ;
- La reproduction ou la représentation, intégrale ou partielle, d'une œuvre d'art graphique, plastique ou architecturale, par voie de presse écrite, audiovisuelle ou en ligne, dans un **but exclusif d'information** immédiate et en relation directe avec cette dernière, sous réserve d'indiquer clairement le nom de l'auteur.

Les exceptions ne peuvent porter atteinte à l'exploitation normale de l'œuvre ni causer un préjudice injustifié aux intérêts légitimes de l'auteur.

Exemple d'une exception non reconnue en France: la liberté de panorama (FOP)

la FOP est une exception par laquelle il est permis de reproduire une œuvre protégée se trouvant dans l'espace public (art, architecture...)



Tour Eiffel depuis l'esplanade du Trocadéro. Photo de J.M. Schomburg, publiée sous licence CC BY SA 3.0.

Exemple de la Tour Eiffel

Rouge : pas de liberté de panorama.
Marron : en extérieur, uniquement pour un usage non-commercial.
Orange: œuvres d'art uniquement dans un but non-commercial, commercial pour les bâtiments.
Jaune : en extérieur, même dans un but commercial.
Vert clair : y compris l'intérieur des bâtiments publics, pour un usage non-commercial.
Vert foncé : y compris l'intérieur des bâtiments publics, même pour un usage commercial.
Bleu : en extérieur, et spécificité néerlandaise sur la notion d'intérieur des bâtiments.
Gris : Andorre, Saint-Marin et Monaco n'ont pas légiféré.



Liberté de panorama en Europe de Maximilian Dörbecker sous licence cc by sa 3.0

Lien : [Récapitulatif par pays dans le monde](#)

Exemple d'une exception reconnue en France : l'exception pédagogique

Le code de la propriété intellectuelle (modifié par la loi DADVSI du 01/08/2006 puis par la loi pour la Refondation de l'École du 8/07/2013, au e) du 3° de l'article L.122-5, autorise la reproduction ou la représentation d'œuvres, à des fins d'illustration pédagogique et à l'exclusion de toute fin récréative, dès lors que cette représentation ou cette reproduction ne donne lieu à aucune exploitation commerciale et qu'elle est compensée par une rémunération négociée sur une base forfaitaire.

Livres, périodiques, oeuvres cinématographiques et audiovisuelles, oeuvres musicales, vidéo-musiques sont couverts par l'exception

L'acte d'enseignement doit être dispensé au sein d'un établissement. Reproduction et transfert aux élèves via ENT, emails ou clé USB sont autorisés.

Manuels, partitions, œuvres des arts visuels ne sont PAS couverts par cette exception



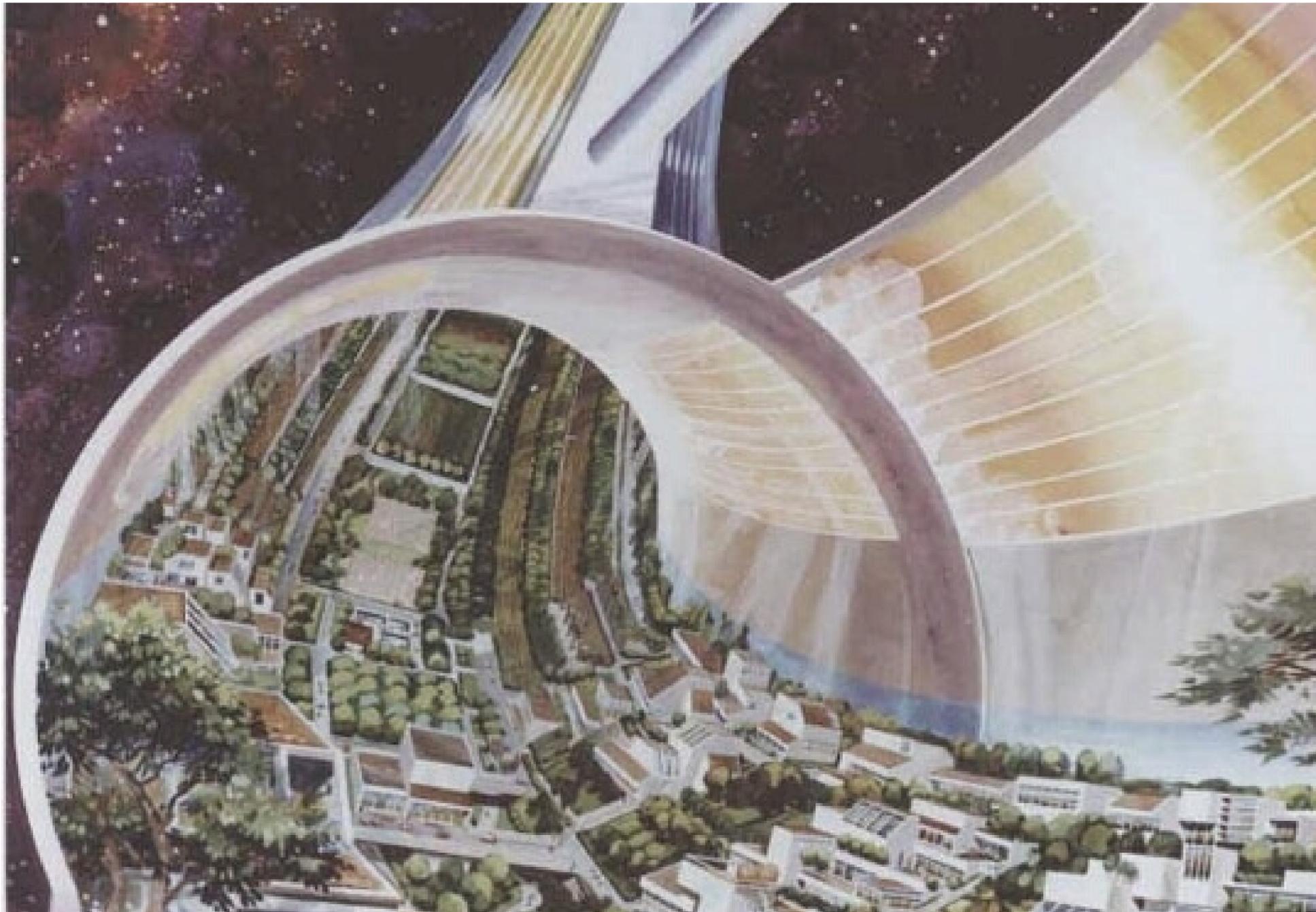
Lien: [Plus d'information](#)

7. *Le domaine public*

L'USAGE DES OEUVRES DANS LE
DOMAINE PUBLIC N'EST PAS OU N'EST
PLUS RESTREINT PAR LA LOI

Les oeuvres entrent dans le domaine public:

- soit parce que la durée maximum de protection par copyright a été atteinte
- soit parce qu'elle ne peut pas être protégée par le copyright
- soit parce le créateur a choisi de dédier son oeuvre au domaine public
- soit parce que le créateur a omis de déclarer ou renouveler ses droits



Le domaine public en France

L'OEUVRE ENTRE DANS LE DOMAINE PUBLIC 70 ANS APRÈS LA MORT DE L'AUTEUR (SAUF RÉGIMES D'EXCEPTIONS)

- Le droit moral demeure même après l'entrée dans le domaine public.
- Un auteur ne peut volontairement renoncer à ses droits moraux. Le choix de la licence CCo se rapproche le plus du domaine public.
- **Attention** aux droits voisins (interprétations, adaptations, oeuvres dérivées), d'une durée de 50 ans après première interprétation, fixation ou publication

Un train joliment décoré par un graffiti à Calais en France.
Photo par Dickpenn. Domaine public.



L'auteur d'un graffiti réalisé dans l'illégalité ou sans autorisation du propriétaire du support... ne peut pas bénéficier des protections liés aux droits d'auteurs. L'oeuvre est alors dans le domaine public.

*Sources de
contenus dans
le domaine
public*

<https://pxhere.com>

banque d'images

https://commons.wikimedia.org/wiki/Category:Public_domain

banque de médias

<https://www.europeana.eu>

héritage culturel européen

<https://publicdomainreview.org>

site d'exploration du domaine public

<https://www.gutenberg.org>

livres dans le domaine public



Crédits

"Le copyright en 7 points" de Florence Devouard

est mis à disposition selon les termes de la licence

Creative Commons Attribution - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.



- Photo Graffiti. CCo. <https://pxhere.com/fr/photo/712111>
- Photo Ecriture. CCo. <https://pxhere.com/fr/photo/952720>
- Carte des systèmes juridiques dans le monde. Placée dans le domaine public par Erasoft24. <https://commons.wikimedia.org/wiki/File:CarteSystemesJuridiquesFR.png>
- A light bulb icon from The Noun Project. Till Teenck cc by 3.0 https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Light-Bulb_by_Till_Teenck.svg
- Book and video icons. Free SVG Icons from Linearicons cc by sa
- Newspaper icon. From Iconathon under cc0
- Space Colony Art. PD Gov. <https://publicdomainreview.org/collection/space-colony-art-from-the-1970s>
- Imprimerie française du début du XVIème siècle. Source : BNF Christian Galantaris: Biblia Sacra Mazarinea. Bibliotheca Rara Münster 2004, S. 15? Auteur inconnu. Domaine public. https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Buchdruck-15-jahrhundert_1.jpg?uselang=fr
- Carte mondiale représentant la durée du droit d'auteur. Auteur La Boussole. CC BY SA 4.0 https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Durée_des_droits_d%27auteur_par_pays.svg?uselang=fr
- Enfants devant ordinateur. CCo. <https://pxhere.com/fr/photo/1132526>
- Décision juridique. CCo. <https://pxhere.com/fr/photo/954900>
- © Photo by Alfred Eisenstaedt, taken on V-J Day, 1945 (from Life Magazine). https://en.wikipedia.org/wiki/File:Legendary_kiss_V-J_day_in_Times_Square_Alfred_Eisenstaedt.jpg
- Copyright exceptions in Europe. Source: <http://CopyrightExceptions.eu>. by Kennisland under licence creative commons CCo
- Tour Eiffel depuis l'esplanade du Trocadéro. Photo de J.M. Schomburg, publiée sous licence CC BY SA 3.0. https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Eiffel_trocadero_i.jpg
- Epluchures de crayons. CCo. <https://pxhere.com/fr/photo/1133756>
- Un train joliment décoré par un graffiti à Calais en France. Photo par Dickpenn. Domaine public. <https://commons.wikimedia.org/wiki/File:CalaisTrainGrafitti.jpg>
- Logo de la société Orange. Domain public. https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Orange_logo.svg